

**Autres documents nécessaires à l'inscription 2021-2022 :**

- Fiche sanitaire
- Copie des vaccinations
- Paiement

**ADHESION MJC DES TILLEULS  
INSCRIPTION ESPACE JEUNES / LA PHASE  
2021 - 2022**

LA PHASE c'est l'espace jeunesse de la MJC des Tilleuls qui propose aux 14-21 ans des actions culturelles autour des médias et des cultures urbaines.

Adhésion annuelle  
11 euros

Inscription ponctuelle à l'espace jeunes  
pour l'événement du ...../...../.....  
1 euro

*L'adhésion annuelle permet l'accès aux activités gratuites (coût supplémentaires pour certaines actions spécifiques) : studio d'enregistrement, salle de répétition, salles de danse, ateliers radio, ateliers rap, événements, stages, sorties et séjours.*

**JEUNE**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Quartier \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Établissement scolaire \_\_\_\_\_

Je suis intéressé-e par le(s) projet(s) suivant(s) :

- Accompagnement artistique  
(création d'un groupe de danse, de musique...)
- Ateliers radio
- Gova
- Studio d'enregistrement
- Accompagnement de projets et accueil libre
- Autres :

## RESPONSABLE LEGAL.E

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de celle du/de la jeune) \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Quartier \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

## MONTANT

Le montant de l'adhésion à la MJC pour la saison 2021/2022 pour les mineur.e.s est de 10 euros.

Le montant de l'inscription à l'Espace Jeunes est de 1 euro.

Cette inscription permet d'avoir accès aux activités gratuites proposées par l'espace jeunes (radio, rap, accompagnement de projets, accès autonome aux espaces, collectif gova) ainsi qu'aux propositions payantes (stages, séjours, sorties, événements).

## COMMUNICATION

Je souhaite recevoir la lettre d'information de la MJC des Tilleuls (cocher la case)

**J'autorise - n'autorise pas** (rayer la mention inutile) la diffusion de photographies ou vidéos, prises ou tournées avec mon enfant lors des activités.

## RESPONSABILITE

Dans le cadre des ateliers hebdomadaires (autonomes, web-radio et initiatives), les jeunes de plus de 14 ans gèrent de manière autonome leurs arrivées et départs. Ils-elles sont pris en charge quand ils-elles sont présent-e-s : activités autonomes ou propositions de l'équipe d'animation.

Les jeunes adhérent.e.s peuvent être amené.e.s à utiliser les transports en commun sous la responsabilité de l'équipe d'animation et également dans leur véhicule si nécessaire.

**Fait à Saint-Etienne, le :**

**Signature :**